

Communiqué de presse  
16 février 2010

## **Ile-de-France Transmission : un fonds pour faciliter les reprises d'entreprise**

**Ile-de-France Initiative pilote le nouveau fonds Ile-de-France Transmission, abondé par la Région et la Caisse des Dépôts. Il va faciliter le financement des projets de reprise d'entreprises.**

Un fonds régional pour faciliter la reprise vient d'être lancé : Ile-de-France Transmission. Il est doté par la Région Ile-de-France, qui apporte 1.250 millions d'euros, et par la Caisse des Dépôts, qui l'abonde à hauteur de 500 000 euros.

Ce fonds est géré par Ile-de-France Initiative, coordination régionale des plateformes France Initiative, pour le compte des associations de prêts d'honneur de la région : les 23 plateformes France Initiative et les 5 associations de Réseau Entreprendre®. Il va accroître leur capacité d'intervention en abondant les prêts d'honneur accordés par les associations locales.

### **50 000 euros de prêt d'honneur en moyenne**

Concrètement, le repreneur d'une entreprise qui bénéficie du prêt d'honneur accordé par l'une de ces associations pourra bénéficier d'un prêt personnel à taux 0%, de 3 000 à 25 000 euros, sans garantie, apporté par Ile-de-France Transmission. Cela lui permettra d'augmenter ses fonds propres et facilitera son accès au crédit bancaire.

Le prêt d'honneur de l'association est un préalable au déblocage du prêt Ile-de-France Transmission (d'un montant équivalent). Le cumul des prêts ne peut excéder 50 000 euros pour la quasi totalité des plateformes France Initiative et 70 000 € pour les plateformes FIDEP 94 et Aface Yvelines Initiative (positionnées sur des projets plus importants) et les associations de Réseau Entreprendre®. Ces 50 000 euros de prêt d'honneur en moyenne devraient permettre d'associer à l'opération un prêt bancaire supérieur à 200 000 euros.

Les projets de reprises doivent remplir plusieurs critères : être profitables, maintenir un minimum de trois équivalents temps plein et nécessiter un plan de financement supérieur à 100 000 euros. Comme pour une création, chaque association se charge du conseil, de l'accompagnement, du parrainage et du suivi technique de l'entreprise. Pour la première année, l'objectif est d'une centaine de projets accompagnés.

## Un enjeu fort pour l'économie régionale

D'autres partenariats financiers sont en cours de négociation pour associer des banques à l'abondement du fonds, avec les Banques Populaires notamment. Par ailleurs 600 000 euros de fonds du Feder, répartis sur 2 ans, devraient s'ajouter pour financer en particulier des secteurs ou filières technologiques dits « prioritaires » parmi lesquels l'industrie électronique, les éco-industries, les sociétés de biotechnologie, l'automobile, l'économie sociale et solidaire ou les industries de la création.

\*\*\*

### RESEAU ENTREPRENDRE® DES CHEFS D'ENTREPRISE AU SERVICE DES FUTURS ENTREPRENEURS

*Qui mieux qu'un chef d'entreprise peut accompagner un futur entrepreneur ?*

- Un réseau national de 7.700 chefs d'entreprise, comprenant des accompagnateurs bénévoles et des entrepreneurs lauréats, **tous créateurs et repreneurs de PME**.
- Une offre unique dans chacune de **nos 52 implantations régionales** : un apport d'expériences au travers d'un **accompagnement gratuit**, personnalisé et dans la durée, des **contacts utiles** et un **prêt d'honneur** de 15.000 € à 50.000 €.
- **3 valeurs fondatrices** : l'important, c'est **la personne** ; **la gratuité** de notre accompagnement ; **la réciprocité** avec encouragement de nos lauréats à devenir demain accompagnateurs.
- **45.000 emplois créés ou sauvegardés** depuis notre création en 1986 par André Mulliez et 86% des entreprises accompagnées sont toujours en activité après 3 années d'existence.
- Grâce à Réseau Entreprendre®, plus de **500 futures PME naissent tous les ans** et nous ambitionnons d'accompagner **1.000 nouveaux entrepreneurs par an d'ici 2014**.

Plus d'infos sur : [www.reseau-entreprendre.org](http://www.reseau-entreprendre.org)

---

#### Contacts presse

RESEAU ENTREPRENDRE – Jennifer Flodrops – Ghesquière – 03 20 66 14 55 – [jflodrops@reseau-entreprendre.org](mailto:jflodrops@reseau-entreprendre.org)

PRESS & VOUS – Paula MARTINS - 01 44 37 00 19 – [paula.martins@press-et-vous.fr](mailto:paula.martins@press-et-vous.fr)

ILE-DE-FRANCE INITIATIVE – Rudy Deblaine – 01 49 97 15 77 - 06 99 48 52 19 - [rdeblaine@idfinitiative.fr](mailto:rdeblaine@idfinitiative.fr)

Avec le soutien de :



## Liste des associations qui peuvent distribuer les prêts de ce fonds

- **Associations Réseau Entreprendre®**

Réseau Entreprendre Paris	01 55 28 81 10
Réseau Entreprendre 92	01 49 67 00 50
Réseau Entreprendre 93	01 41 71 39 01
Réseau Entreprendre Yvelines	01 39 02 12 25
Réseau Entreprendre Sud Ile-de-France	01 60 74 83 75

Toutes les informations sur [www.reseau-entreprendre.org](http://www.reseau-entreprendre.org)

- **Plateformes France Initiative**

Paris Initiatives Entreprises (75)	01 53 04 02 62
Melun Val de Seine Initiatives (77)	01 64 38 96 85
Nord Seine-et-Marne Initiatives (77)	01 64 33 55 11
Val de Seine Initiatives (78)	01 30 91 21 51
Mantois/Nord-Ouest Yvelines Initiatives (78)	01 34 78 82 05
Saint Quentin en Yvelines Initiative (78)	01 39 30 51 30
Centre et Sud Yvelines Initiative (78)	01 34 57 24 70
AFACE Yvelines Initiative (78)	01 30 84 79 64
Essonne Initiative (91)	01 60 79 90 87
Sud Essonne Gâtinais Français Initiative (91)	01 60 80 25 68
Hauts-de-Seine Initiative (92)	01 49 67 00 49
Initiative 93 (93)	01 48 95 11 69
Plaine Initiatives (93)	01 48 09 30 08
M2E Initiative (93)	01 48 19 36 40
FIDEP Val-de-Marne (94)	01 43 87 89 12
Est Val-de-Marne Initiative (94)	06 99 70 01 20
Ouest Val-de-Marne Initiative (94)	01 49 84 85 03
Seine Amont Initiative (94)	01 43 91 13 33
Centre-Est Val-de-Marne Initiative (94)	01 49 56 57 45
Est Val d'Oise Initiative (94)	01 39 33 78 07
ARSI (95)	01 30 76 08 38
Cergy-Pontoise Vexin Initiative (95)	01 30 31 96 66
Scientipôle Initiative (toute l'Ile-de-France, pour les projets innovants à caractère technologique)	01 60 19 42 67

Vous pouvez retrouver les territoires d'intervention de chaque plateforme sur le site [www.france-initiative.fr](http://www.france-initiative.fr)